

# Les Sages vont-ils dire non aux crèches après avoir dit oui au burkini ?

## Les trois traîtres du Conseil d'Etat



**Thierry Tuot Bernard Stirn Jacques-Henri Stahl**

Au Conseil d'Etat c'est encore et toujours le zigzag permanent pour trancher entre autorisation ou interdiction des crèches dans les bâtiments publics.

Voilà deux ans que les Sages louvoient sur ce sujet devenu ultrasensible, puisqu'il mêle laïcité et identité. La décision a donc été reportée au 3 novembre.

Alors que personne ne s'est posé cette question depuis des lustres, la présence de millions de musulmans en France fait aujourd'hui vaciller la République sur ses convictions, celle-ci se montrant incapable d'assumer une laïcité affirmée, tout en respectant le patrimoine culturel de la France, ses traditions, son identité et ses racines chrétiennes. En définitive, c'est la présence de l'islam qui divise et fait naître des crispations sur la laïcité, qui n'existaient pas avant l'immigration.

Ce ne sont que messages contradictoires qui sont envoyés à la

société. C'est le grand écart permanent.

Les crèches dans les mairies posent problème mais tout le monde se tait quand la mairie de Paris fête le début du Ramadan. D'un côté c'est du prosélytisme, de l'autre c'est un évènement festif. Robert Ménard a raison de se révolter.

Va-t-on remettre en cause la galette des Rois ou l'arbre de Noël de l'Élysée au nom de la laïcité, tout en aménageant les horaires des piscines pour les femmes, ou en servant des repas halal dans les cantines des écoles républicaines ?

Les Sages vont-ils autoriser le burkini sur les plages et interdire les crèches dans les mairies ? Le pire est à craindre avec un Conseil d'État déboussolé.

D'un côté, la Cour d'Appel administrative de Nantes autorise le maintien d'une crèche dans les locaux du Conseil Général de Vendée, mais de l'autre, c'est la Cour d'Appel de Paris qui ordonne le retrait de la crèche de la mairie de Melun !

Comprenez qui pourra !

Pour l'association des maires de France, présidée par François Baroin, les choses sont claires : pas de crèches dans les mairies, au nom de la laïcité et du "vivre-ensemble". Autrement dit, "l'acceptation de l'Autre", c'est le renoncement à nos traditions ! Les "accommodements raisonnables", mais à sens unique, bien sûr.

Pour l'Eglise, les crèches ne sont pas une revendication des croyants. Selon le Père Guitton, "l'Eglise n'en a jamais fait un étendard."

"Cette utilisation culturelle et identitaire de la foi chrétienne, revient en force aujourd'hui, avec des gens qui voudraient rappeler l'histoire chrétienne de la France pour l'instrumentaliser, jouer sur les peurs, ou surfer sur une vague parce qu'il y a des élections".

Mais qui politise le débat si ce n'est le Père Guitton ? Défendre une tradition culturelle ce n'est pas entrer en campagne électorale !

Et ce n'est pas à un prêtre qu'on va apprendre que la France est une nation chrétienne depuis plus de 1500 ans avec le baptême de Clovis. Faut-il renier notre histoire ?

Alors que le rapporteur public proposait d'autoriser les crèches dans les bâtiments publics, sous réserve que ce ne soit pas une initiative de prosélytisme religieux et que cela reste une manifestation festive, les Sages n'ont pas voulu trancher.

Les partisans d'une application stricte de l'article 28 de la loi de 1905, voient dans la crèche uniquement un symbole religieux et rejettent toute tradition culturelle.

Dans ce climat de division, les sages sont tétanisés, craignant aussi la Cour européenne des droits de l'homme.

Quant au peuple souverain, personne ne lui demande son avis. Pourtant, 7 Français sur 10 souhaitent que les crèches soient autorisées, selon un sondage Ifop.

En conclusion, on notera une fois de plus que le "vivre-ensemble" n'est que source de divisions. Ça commence d'abord par le renoncement à nos coutumes et à nos traditions, pour finir un jour par le renoncement à notre identité.

Quand un pays confond "acceptation de l'Autre" et renoncement à ses valeurs et à ses racines, c'est qu'il n'a plus de convictions profondes, donc plus aucun avenir...

En Arabie les églises sont interdites. Les chrétiens sont persécutés dans une cinquantaine de pays musulmans. Mais en France, ce sont les crèches dans les mairies qui font débat et empêchent les Sages de dormir !

La France est vraiment mal partie !

**Jacques Guillemain**